Numéro de la fiche

R11-O-V10-0008

|  |
| --- |
| **Table GIRT de l’unité d’aménagement (UA) 112-63****Fiche – Évaluation des solutions possibles****aux préoccupations - PAFIO** |

|  |
| --- |
| 1. **IDENTIFICATION**
 |
| **Personne ou organisme émetteur de préoccupation** | **Document de référence** |
| SNAP Québec |  |
| 1. **PRÉOCCUPATION**
 | **Usage : X****Opérationnelle :**  |
| **Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d’améliorer la situation :** |
| Les différents chantiers proposés dans ce secteur se trouvent dans l’habitat du caribou de la Gaspésie, une espèce désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril au Canada et de la Loi sur les espèces vulnérables et menacées au Québec. La situation de cette population est critique, les derniers inventaires indiquant une baisse du nombre d’individus dans la population, qui persiste depuis de nombreuses années. Avec de taux de perturbation de 68% ou 81%, tout dépendant de l’échelle de l’aire de répartition considérée, les probabilités d’autosuffisance de la population sont très faibles si la dégradation de son habitat se poursuit. La SNAP Québec demande donc de retirer de la planification forestière tous les chantiers qui sont situés dans l’habitat essentiel du caribou de la Gaspésie ou dans la zone d’application des mesures intérimaires de 700m d’altitude et moins. En effet, dans cette dernière zone, selon le Plan d’aménagement forestier de l’aire de fréquentation du caribou de la Gaspésie 2013-2018, l’objectif est « de répondre plus spécialement au problème de pression de prédation sur les caribous ». La construction de 37 km de chemins forestiers et de près de 600 ha de coupes est en contradiction avec cet objectif. Considérant l’état actuel de la population, la précaution est de mise et par conséquent nous demandons le retrait des chantiers suivants : - Chantier Bobois - Chantier rivière Mercier - Chantier Lac Branche Nord - Chantier Lac Mont Louis Est - Chantier Lac Mont Louis Ouest - Chantier Les Écuries - Chantier Lac Madeleine Ouest - Chantier Lac Madeleine Est - Chantier Lac Sainte-Anne - Chantier Lac Long - Chantier Mont B |
| 1. **LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION**
 |
| **Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :** |
| Habitat du caribou |
| **Carte jointe : Oui** [ ]  **Non** [x]  |
| 1. **ENJEU**
 |
| Rétablissement de l’habitat du Caribou |
| 1. **OBJECTIF**
 |
| Éliminer l’impact des activités forestières sur les populations de Caribou |
| 1. **ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR**
 |
| **Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l’enjeu:** |
|  |
| 1. **SOLUTIONS POTENTIELLES**
 |
| **Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l’enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :** |
| Sachez que les récoltes forestières autorisées en Gaspésie respectent les mesures intérimaires de la stratégie provinciale pour les caribous forestiers et montagnards. Ces mesures comprennent le maintien de l’application du plan d’aménagement forestier de l’aire de fréquentation du caribou de la Gaspésie 2013-2018 dont le déplacement de la récolte à l’extérieur de la zone d’habitats essentiels (ZHE). L’information complète est disponible à l’adresse Internet suivante :  [https: //mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/caribou-quebec/amenagement-habitat-caribou-forestier/](https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/caribou-quebec/amenagement-habitat-caribou-forestier/%22%20%5Co%20%22https%3A//mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/caribou-quebec/amenagement-habitat-caribou-forestier/%22%20%5Ct%20%22_blank)   De plus, des mesures supplémentaires sont mises de l’avant au niveau régional. Basé sur la littérature scientifique, l’objectif des mesures supplémentaires est le rétablissement de conditions d’habitat favorables à la persistance de la population. Les actions incluent : * La fermeture de chemins dans la ZHE pour recréer des massifs forestiers
* Le respect de seuils maximaux de peuplements de 0-20 ans dans le zonage à l’étude pour réduire la quantité de peuplements favorables aux prédateurs et à leurs proies
* Un plan de restauration des vieilles forêts.

 Il est important de noter que le secteur de l'aire de répartition du caribou est fortement affecté par la tordeuse des bourgeons d'épinette (TBE). Les secteurs de récolte seront ciblés aux peuplements parmi les plus vulnérables. Nous sommes présentement dans l'attente de la fin des travaux de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards. Comme vous le savez sûrement, la commission effectue présentement des travaux de consultation auprès de la population. Nous vous invitons à faire part de vos commentaires à cette commission d'ici le 31 mai 2022 à cette adresse:  [https://consultation.quebec.ca/processes/caribous](https://consultation.quebec.ca/processes/caribous%22%20%5Co%20%22https%3A//consultation.quebec.ca/processes/caribous%22%20%5Ct%20%22_blank) |
| 1. **SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE**
 |
| **Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :**  |
| Maintenir les mesures régionalesUn effort sera mis afin de construire le moins de chemin possible, ces chemins seront en implantation / fermeture. En cas de fermeture tardive due aux activités de reboisement, certains chemins seraient fermés en compensation à proximité des opétations.Favoriser lorsque possible l’implantation d’un chemin d’hiver, potentiellement plus facile en fermeture.Un membre désire ne pas entériner cette fiche. |
| 1. **ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D’HARMONISATION**
 |
| **Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d’harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.** |
|  |
| 1. **CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES**
 |
| Nous sommes en attente des conclusion de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards |